

ECPR
16 RUE VICTOR HUGO
35600 REDON

N° d'agrément E1903500150

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours théorique

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite ou en distanciel avec un support média tel qu'une Box ou avec un enseignant en présentiel et en distanciel (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage ou sur notre site) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite ou en distanciel, et est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Cinq thématiques sont proposées, vous devez obligatoirement assister à ces cinq cours.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Le suivi de la progression théorique se fera via « easysteme » et aussi avec les feuilles d'émargements qu'on remplit dès que vous assister à un cours ou tests corrigés.

Si via « easysteme » nous constatons que vous ne travaillez pas ou pas de la bonne manière pour progresser efficacement, nous feront un point téléphonique avec vous pour vous aider à trouver la solution la mieux adaptée.

Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Le planning des cours de conduites est programmé dans sa globalité et il est établi de façon à garder un rythme régulier des leçons de conduite afin de favoriser votre progression.

Si nous constatons que vous avez des difficultés soit à respecter votre engagement soit parce que la progression est plus compliquée que prévue à l'évaluation, il est alors possible de mettre en place « la conduite supervisée » pour prendre de l'expérience et de l'aisance avec la voiture ou alors nous avons aussi une boîte automatique qui viendra soulager les candidats qui ont plutôt des difficultés mécaniques.

- Notre parcours de formation est consultable sur notre site internet : www.ecpr.bzh

ECPR
16 RUE VICTOR HUGO
35600 REDON

N° d'agrément E1903500150